



Intégration de mon terrain dans un projet de lotissement

Par **breslavec**, le **08/07/2008** à **20:11**

J'ai acheté en 2003 un terrain de 6100 m² sur lequel j'ai fait construire ma maison.
A l'époque mon terrain était constructible sur 2000m² que j'ai cloturé. Le reste du terrain étant entretenu par un agriculteur.
Le plan d'occupation des sols ayant été revu, la commune a pour projet de faire un lotissement sur le reste de mon terrain. La validation plan local d'urbanisme aura lieu fin juillet.
Ai-je le droit de refuser de vendre?
La commune peut-elle m'exproprier?